

# ***LABEGUDE INFORMATIONS DU 13 NOVEMBRE 2020***

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 5 NOVEMBRE 2020**

**Présents** : Mmes BERNARD-MARTINEZ Nathalie, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANQUES Lise, MM DURAND Gérald, GOSSE Pascal, GROS Cyril, PONTHER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc,

**Absents excusés** : Mme BRUNEL Isabelle, MM. BESSON Jonathan, VERNET David,

**Procurations** : Mme BRUNEL Isabelle à Mme SUCHON Emilie, M. BESSON Jonathan à M. PONTHER Jean-Yves, M. VERNET David à Mme DUCHAMP Cécile

**Secrétaire de Séance** : Mme DUCHAMP Cécile

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal de la démission de Monsieur Pascal MANENT en date du 6 octobre 2020 et souhaite la bienvenue à Madame Lise TAULEIGNE-DESPLANQUES qui le remplace. Il félicite Cécile DUCHAMP pour sa nomination de conseillère départementale en remplacement de Anne VENTALON.

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 30 septembre 2020

### **OBJET : CENTRE DE SECOURS - INTERVENTION DU CAPITAINE LEPAULMIER**

Monsieur le Maire présente le capitaine LEPAULMIER, chef de centre de secours d'AUBENAS. Il indique qu'il l'a rencontré en Mairie avec le colonel RIVIERE, chef du groupement du Sud Ardèche pour évoquer la fermeture du centre de secours de LABEGUDE. Il fait part du courrier reçu de la Présidente du SDIS, qui lui demande de donner son avis sur la fermeture avant la décision définitive de Madame la Préfète et fait part de l'ébauche de sa réponse à savoir : Un Maire même conscient du problème ne peut pas approuver la fermeture d'un corps de sapeurs-pompiers dans sa commune.

Le capitaine LEPAULMIER donne les raisons de la fermeture et la possibilité de mettre en place un service de première intervention. Il explique que la caserne ne dispose plus que de 3 pompiers et qu'actuellement le chef de corps est indisponible. Aucune intervention de LABEGUDE depuis février 2020. Le centre de secours de VALS-LES-BAINS est présent en 1<sup>ère</sup> intervention, il assure des gardes régulières. Les 3 pompiers de LABEGUDE peuvent choisir leur nouveau centre à savoir AUBENAS, LALEVADE ou VALS-LES-BAINS.

Le conseil municipal prend acte de la décision.

La commune s'est dotée d'un défibrillateur posé à côté de l'entrée de la Mairie. Une formation aux 1<sup>er</sup> secours pour les habitants qui le souhaitent sera organisée. Les pompiers les contacteront en 1<sup>ère</sup> intervention pour des accidents proches de leur domicile.

### **OBJET : DECISIONS MODIFICATIVES N°1**

Afin de régler des factures du SDE07 en Investissement, les décisions modificatives suivantes sont votées:

Dépenses Investissement :

- 2041582/041 : Bâtiments et installations + 77 800 €- 168758/16 : Autres groupements + 25 934 € -  
2315/23 : Installation Matériel et outillage – 25934 €

Recettes Investissement :

- 168758/041 : Autres groupements + 77 800 €

### **OBJET : NEGOCIATION MAISON MEDICALE**

Monsieur le Maire indique qu'il est en contact avec les médecins de LABEGUDE qui doivent prochainement faire valoir leurs droits à la retraite et propose à la commune le rachat du cabinet médical, local dont ils sont propriétaires avec les infirmiers. le conseil municipal à l'unanimité l'autorise à engager les négociations pour l'éventuel rachat de la maison médicale après rencontre des médecins et des infirmiers, à contacter les services des Domaines et les associations ou organismes susceptibles de proposer des médecins.

### **OBJET : AMENAGEMENT BERGES DE L'ARDECHE ET PARKING SOUS LE PONT DE VALS**

Monsieur le Maire indique que les travaux de la voie douce reliant LABEGUDE à LALEVADE devraient être engagés par la CCBA au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2021. Il signale qu'il serait nécessaire que les travaux de requalification du parking sous le pont de Vals et l'aménagement des berges de l'Ardèche soient réalisés en même temps. Il rappelle le montant estimatif des travaux à savoir : 127 926 € HT.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à déposer des demandes d'aides financières auprès de l'Etat, de la Région et du Département et approuve le plan de financement suivant : Etat 30% 38378 € - Région 30% 38378 € - Département 20% 2558 € - Fonds propres 25585 €.

#### **OBJET : ACHAT PARCELLE AB 436**

Monsieur le Maire signale qu'une opération avec la police nationale a été réalisée le jeudi 15 octobre afin d'enlever les voitures, carcasses et autres objets polluants sous le pont de Vals. Le site municipal du futur parking a été sécurisé dans l'attente du début des travaux de réaménagement prévus en 2021, après accords des différentes collectivités sollicitées. Il reste un point noir au niveau de la parcelle AB 436. Monsieur le Maire sollicite l'autorisation de négocier avec le propriétaire pour acquérir cette parcelle à l'euro symbolique.

Le conseil municipal à l'unanimité donne son accord.

#### **OBJET : DEVIS PEINTURE PONT DE VALS**

Le conseil municipal à l'unanimité approuve un devis de 11 757.35 € HT transmis par la commune de VALS-LES-BAINS afin de nettoyer les murs et repeindre les rambardes du pont.

La part de la commune de LABEGUDE s'élèverait à 5577.00 € HT et celle de VALS LES BAINS à 6180.35 € HT. La commune de VALS LES BAINS prendrait en charge la TVA et la maîtrise d'œuvre.

#### **OBJET : ACHAT VEHICULE**

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à négocier l'achat d'un véhicule en remplacement du Ford Transit qui ne passe plus au contrôle technique et désigne David VERNET pour le seconder dans cette démarche.

#### **OBJET : VALIDATION DEVIS PLATEFORME RD 435**

Monsieur le Maire présente le devis définitif transmis par la DDT d'un montant de 71693.45 € HT pour la réalisation des travaux de sécurité du carrefour de la RD 435 (route de Mercuer). Les travaux seront réalisés par l'entreprise EUROVIA qui a été attributaire du marché à bons de commande.

#### **OBJET : AFFAIRES DIVERSES**

##### **GOUDRONNAGE PAR EUROVIA**

**Route des réservoirs :** Il a été nécessaire de regoudronner la route des réservoirs où des trous s'étaient créés.

**Du rond-point de la fontaine à la rue Maurice Chaze :** Goudronnage de la partie roulante du rond-point de la fontaine jusqu'à la rue Maurice Chaze les 9 et 10 novembre 2020 par le Département. Les places de stationnement seront prises en charge par la commune de LABEGUDE. Monsieur le Maire regrette que ces travaux n'aient pas pu être réalisés en même temps que la réfection des trottoirs.

**FESTIVITES** - En raison de la crise sanitaire, le repas de Noël des anciens, tout comme l'accueil des nouveaux habitants, ne pourront pas être organisés cette année.

**RESIDENCE DU VAL D'ARDECHE** - Monsieur le Maire remercie les cabinets infirmiers de Nathalie ROCHE, Philippe LACOUR et David FRERE qui ont testé bénévolement les résidents du Val d'Ardèche, suite à la détection d'un cas de COVID parmi eux.

**COURRIER PRESIDENT DE LA CCI** - Monsieur le Maire fait part du courrier de Monsieur POULET, Président de la CCI, à Madame la Préfète lui faisant part de son regret de voir les petits commerces fermés pendant le confinement.

Monsieur PONTHER indique qu'il n'a pas pu se rendre à la manifestation organisée à PRIVAS en faveur des petits commerçants, mais indique qu'ils ont tout son soutien.

**MINUTE DE SILENCE** - Monsieur le Maire demande une minute de silence en mémoire de toutes les victimes des divers attentats perpétrés ces derniers temps, notamment à NICE et sur la personne de Samuel

PATY. Madame HUOT demande que cette minute de silence soit aussi dédiée aux enfants des victimes qui resteront traumatisés à vie.

**COLLECTE DES ORDURES MENAGERES ET DU TRI SELECTIF** : Collecte des ordures ménagères tous les mardis et vendredis, le matin. Pas de collecte le 25 décembre. Sortir les poubelles la veille au soir. Collecte du tri sélectif les vendredis des semaines paires, soit les 13 et 27 novembre et 11 décembre. Celle du 25 décembre est reportée au lundi 28 décembre 2020. Le 1<sup>er</sup> tri sélectif de 2021 aura lieu le vendredi 15 janvier.